



16

Tarbes, le 01 DEC. 2006

Monsieur AUCHER

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT
PUBLIC
N°9, rue Condé
33 000 BORDEAUX

Réf : PL/JLR/n°218/06

Affaire suivie par : Elodie BOUCHE

Objet : projet ferroviaire L.G.V. Bordeaux- Espagne.

Monsieur,

Le Syndicat Mixte du S.Co.T. de Tarbes- Ossun- Lourdes que je préside a en charge la révision et le suivi du schéma de cohérence territoriale (S.Co.T.). Ce document de planification territoriale doit nous permettre de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire qu'il recouvre, situé à l'ouest du Département des Hautes-Pyrénées, et qui comprend :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes,
- la Communauté de Communes du Canton d'Ossun,
- la Communauté de Communes du Pays de Lourdes,
- les Communes de Barbazan- Debat, Bazet, Bartrès, Boulin, Horgues et Oursbellile.

Dans le cadre de cette démarche de révision, des réflexions sont actuellement en cours d'une part, pour permettre à ce territoire de recouvrer une certaine unité. D'autre part, pour le conduire à se positionner au sein d'un ensemble géographique plus large, celui du grand sud- ouest, d'autant que le territoire du S.Co.T. de Tarbes- Ossun- Lourdes est frontalier à celui des Pyrénées Atlantiques.

De ce fait, le projet ferroviaire Bordeaux- Espagne n'a pas laissé les élus du Syndicat Mixte indifférents aux scénarii proposés, et en particulier aux options de passage que le scénario n°3 définit.

Le développement des infrastructures ferroviaires est devenu un enjeu majeur pour l'ensemble du bassin central de l'Adour auquel appartient le territoire du S.Co.T. de Tarbes- Ossun- Lourdes. Ainsi, les élus du Syndicat Mixte souhaitent apporter leur soutien à ce scénario n°3, en insistant néanmoins sur la nécessité de prévoir un raccordement différent, en décalant la ligne L.G.V. plus à l'Est et au Sud de Mont- de- Marsan. Comme le souligne la proposition faite par l'association Adour- Béarn- Pyrénées, cela impliquerait de construire un raccordement direct sur Pau, en permettant un prolongement de la ligne L.G.V. jusqu'à Tarbes.

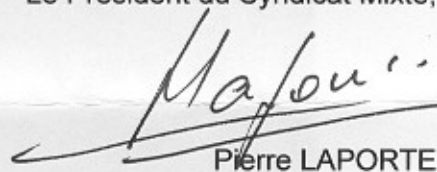


Cette option nous paraît d'autant plus indispensable qu'elle permettrait d'irriguer la région paloise et oloronaise, sans oublier le Département des Hautes- Pyrénées. Cet ensemble géographique constitue également un ensemble économique et humain à fort potentiel, pour lequel la ligne L.G.V. représenterait un outil indispensable de développement et de communication avec les territoires qui l'entourent.

En conséquence, nous ne saurions faire l'impasse sur ce projet et sur les impacts qu'il sera susceptible d'entraîner dans le cadre des réflexions qui sont les nôtres aujourd'hui.

Vous remerciant d'examiner notre requête, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat Mixte,



Pierre LAPORTE